

Voir pour les renvois indiqués par des chiffres, le modèle en blanc imprimé en tête.

MAIRIE de Bienheim Arrondissement de Weysembourg
Le douze juin mil huit cent soixante-dix, à quatre heures du soir
ACTE DU MARIAGE célébré publiquement en la Maison commune de Joseph Fritsch

N° 3

Fritsch Joseph

et

Wolff Louise

un marié âgé de vingt cinq ans, né à Bienheim le vingt sept octobre mil huit cent quarante quatre ainsi que cela est constaté par les registres des actes de naissance de cette commune
profession de laboureur domicilié à Bienheim
fils légitime majeur de Joseph Fritsch âgé de soixante deux ans, profession de laboureur domicilié à Bienheim
et de Madeleine Sandrotte âgée de vingt quatre ans, profession de ménagère domiciliée à Bienheim et présente et consentante
Et de soixante Wolff célibataire âgé de vingt quatre ans, né à Bienheim le vingt quatre octobre mil huit cent quarante vingt ainsi que cela est constaté par les registres des actes de naissance de cette commune
profession de ménagère domiciliée à Bienheim
fille légitime majeure de Georges Wolff âgé de soixante deux ans, profession de laboureur domicilié à Bienheim et présente et consentante
et de Elisabeth Hottmann âgée de soixante deux ans, profession de ménagère domiciliée à Bienheim et présente et consentante
Les publications ont été faites à Bienheim, le dimanche vingt trois et vingt quatre juin dernier, sans opposition, ainsi que cela est constaté par le registre des publications de cette mairie
La date de naissance des époux a été par nous recherchée et vérifiée sur les registres de naissance de cette commune et sur les registres de naissance de Bienheim et sur les registres de l'état civil de cette commune sous le nom de Joseph Fritsch.

Desquels actes et de tous ceux exigés par le Code Napoléon, et du chapitre 6, titre V, livre 1^{er} dudit Code, il a été donné lecture par nous Officier de l'Etat civil aux termes de la loi. Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Louise Wolff pour épouse l'autre Joseph Fritsch pour époux

en présence des quatre témoins ci-après désignés: 1^o Pierre Schrauer âgé de cinquante huit ans, profession de laboureur domicilié à Bienheim lequel a déclaré être ami des époux
2^o Jean Louis Fandelle âgé de quarante cinq ans, profession de laboureur domicilié à Bienheim lequel a déclaré être consanguin par alliance des époux
3^o Georges Wolff âgé de vingt cinq ans, profession de laboureur domicilié à Bienheim lequel a déclaré être frère de l'époux
4^o Louis Fritsch âgé de soixante deux ans, profession de laboureur domicilié à Bienheim lequel a déclaré être oncle par alliance de l'époux
Après quoi nous Ignace Witter Maire, Officier de l'Etat civil, avons prononcé qu'au nom de la loi lesdits époux sont unis en mariage.

Nous avons ensuite interpellé les futurs époux, ainsi que les personnes présentes qui autorisent le mariage, de déclarer s'il a été fait un contrat de mariage, il nous a été répondu qu'il y a eu contrat de mariage passé devant M. Kappeler notaire à Seltz le onze juin mil huit cent soixante dix
Lecture faite, le présent acte a été signé par lesdits époux, témoins et comparants, avec nous Officier de l'Etat civil.

Wolff Fritsch Wolff Muller Witter Fritsch
Wolff Fritsch Wolff Muller Witter Fritsch
Le Maire Witter

Voir pour les renvois indiqués par des chiffres, le modèle en blanc imprimé en tête.

MAIRIE de Bienheim Arrondissement de Weysembourg
Le douze juin mil huit cent soixante-dix, à vingt heures du soir
ACTE DU MARIAGE célébré publiquement en la Maison commune de Philippe Martin

3^e Feuille

N° 4

Schuh Phillippe
Martin

et
Blumstein Melanie

Jchuh célibataire âgé de vingt sept ans, né à Bienheim le dix neuf sept mil huit cent quarante deux ainsi que cela est constaté par les registres des actes de naissance de cette commune
profession de cultivateur domicilié à Bienheim
fils légitime majeur de Jean Pierre Schuh âgé de soixante deux ans, profession de laboureur domicilié à Bienheim le dix huit juin mil huit cent soixante sept et de Marié Agathe Christmann âgée de soixante deux ans, profession de ménagère domiciliée à Bienheim le dix sept mai mil huit cent soixante dix
Et de Melanie Blumstein, célibataire âgée de dix huit ans, née à Bienheim

le neuf novembre mil deux cent cinquante un ainsi que cela est constaté par les registres des actes de naissance de cette commune
profession de ménagère domiciliée à Bienheim
fille légitime mineure de Joseph Blumstein âgé de cinquante ans, profession de cabaretier domicilié à Bienheim et présent et consentant et de Marie Schuller âgée de quarante cinq ans, profession de laboureur domiciliée à Bienheim et présente et consentante

Les publications ont été faites à Bienheim le dimanche vingt deux et vingt trois mai dernier, sans opposition, ainsi que cela est constaté par le registre des publications de cette mairie
La date de naissance des époux et celle de Melanie Blumstein ont été par nous recherchées sur les registres de naissance et de décès de cette même mairie.

Desquels actes et de tous ceux exigés par le Code Napoléon, et du chapitre 6, titre V, livre 1^{er} dudit Code, il a été donné lecture par nous Officier de l'Etat civil aux termes de la loi. Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Melanie Blumstein pour épouse l'autre Phillippe Martin Schuh pour époux

en présence des quatre témoins ci-après désignés: 1^o Louis Sonntag âgé de cinquante ans, profession de peintre domicilié à Bienheim lequel a déclaré être ami de l'époux
2^o Ignace Schuh âgé de soixante sept ans, profession de laboureur domicilié à Bienheim lequel a déclaré être frère de l'époux
3^o Phillippe Kappeler âgé de soixante six ans, profession de laboureur domicilié à Bienheim lequel a déclaré être beau frère de l'époux
4^o Joseph Dotzauer âgé de cinquante un ans, profession de laboureur domicilié à Bienheim lequel a déclaré être ami des époux
Après quoi nous Ignace Muller Maire, Officier de l'Etat civil, avons prononcé qu'au nom de la loi lesdits époux sont unis en mariage.

Nous avons ensuite interpellé les futurs époux, ainsi que les personnes présentes qui autorisent le mariage, de déclarer s'il a été fait un contrat de mariage, il nous a été répondu qu'il y a eu contrat de mariage passé devant M. Kappeler notaire à Seltz le onze juin mil huit cent soixante dix
Lecture faite, le présent acte a été signé par lesdits époux, témoins et comparants, avec nous Officier de l'Etat civil.

Schuh Martin Blumstein Melanie Schuh Dotzauer
Schuh Martin Blumstein Melanie Schuh Dotzauer
Le Maire Muller